

Les archives municipales

Les archives municipales constituent le patrimoine écrit de la commune.



Elles portent le témoignage direct de l'histoire de la collectivité du XVI^{ème} siècle à nos jours. Des registres paroissiaux aux listes électorales, des dossiers relatifs à la construction des bâtiments municipaux aux registres des délibérations, en passant par le budget communal, c'est plus d'un kilomètre d'archives qui sont conservées par la commune.

Mais le service des archives contribue également à constituer l'histoire de demain en collectant, classant, conservant et communiquant les archives produites par les services de la ville.

Le service est ouvert à tous, que vous soyez généalogiste, un historien écrivant l'histoire locale ou un particulier réalisant une recherche administrative.

Contact

Service des archives

3e étage de l'hôtel de ville

Place du Général Leclerc

Tél. 01 39 98 20 55

documentation@sannois.fr

Infos pratiques

Horaires d'ouverture :

Mardi, jeudi et vendredi de 8h30-12h30

Mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

RDV possibles sur les autres plages horaires